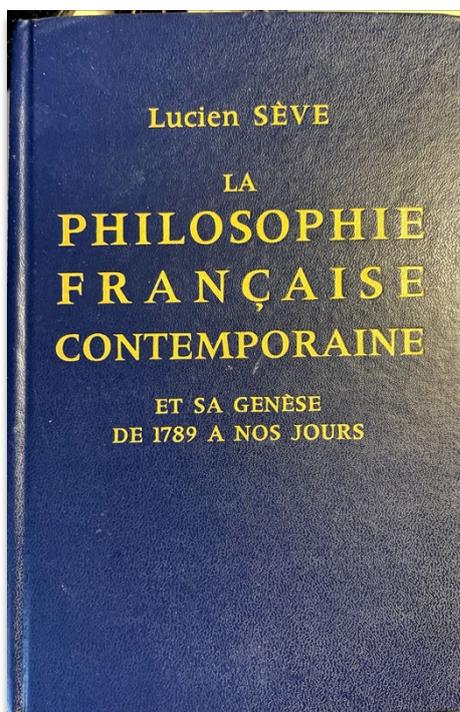


La formation de l'hégémonie bourgeoise en philosophie en France au XIX^e siècle



Mon propos, aujourd'hui, après la conférence sur l'école, et avant la conférence sur l'histoire, est d'envisager quelle attitude et quelle politique la bourgeoisie nouvellement dominante met en œuvre, sitôt close la période révolutionnaire, à l'égard de la philosophie afin de conforter son hégémonie culturelle.

Je m'appuie pour cette conférence sur un livre publié il y a bien longtemps par Lucien Sève, en 1962, aux Éditions sociales, *La philosophie française contemporaine et sa genèse de 1789 à nos jours*, précédé de *Philosophie et politique*¹.

Quand Sève publie ce livre, il a 36 ans, est membre du comité central du PCF depuis un an. C'est le premier ouvrage marquant qu'il publie. Suivront, en 1964, *Les dons n'existent pas*, publié dans la revue *L'École et la nation* ; en 1965, *L'école et la laïcité : anthologie commentée des grands textes laïques* ; et en 1969 *Marxisme et théorie de la personnalité*. Et ce n'est qu'un début ; Sève va faire montre jusqu'en 2020, date de sa mort, d'une productivité tout à fait remarquable.

¹ Sève a publié peu avant, sous le titre général *Panorama de la philosophie française contemporaine*, cinq études dans la revue *La Pensée* (numéros 88/nov-déc 1959, 89/janv-fev 1960, 90/mars-avril 1960, 91/mai-juin 1960 et 92/juil-août 1960). Pour la publication en livre, il a apporté de nombreuses améliorations aux études de *La Pensée*.

<O>

Plan :Première conférence :

- I. Approche socio-politique → Enseignement philosophique, Etat et société
- II. Approche institutionnelle → Le monde philosophique

Seconde conférence :

- III. Approche philosophique → philosophie et vérité

I. Approche socio-politique → Enseignement philosophique, Etat et société

Comme pour l'école, je vais survoler les choses, en effectuant des "carottages". Ceux-ci vont aller du Consulat à Michel Debré : Le Consulat et l'Empire – La restauration et la monarchie de Juillet – 1848 – Le second Empire – Jules Ferry – Anatole de Monzie – Michel Debré

Un constat s'impose de manière éclatante : pendant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, la philosophie spiritualiste a dominé sans partage le monde universitaire et, du même coup, -la philosophie universitaire ayant en France, à cette époque-là, un rôle structurant, -toute la philosophie française dans la diversité de ses manifestations.

Rappelons les grandes thèses de la philosophie spiritualiste : l'existence de Dieu, l'immatérialité et l'immortalité de l'âme, la liberté du moi².

Cette domination est un fait social, qu'il faut envisager en tant que tel, en étudiant son histoire et ses manifestations. Et là, une première surprise nous attend : la domination du spiritualisme ne doit rien à une bataille d'idées gagnée ; rien au choc des idées ; à une supériorité éclatante et incontestable ayant abouti à ce que les autres options philosophiques en

² Cf. fiche Wikipédia (assez brève) du spiritualisme français (https://fr.wikipedia.org/wiki/Spiritualisme_français) ou, mieux encore, le livre de Lucien Sève.

présence soient surclassées. Elle doit tout, au contraire, à l'Etat ; à l'Etat nouvellement bourgeois.

« [...] depuis la Révolution, la bourgeoisie et son Etat, à travers toutes leurs vicissitudes, se sont toujours intéressés de très près aux doctrines enseignées dans l'Université, [...] ont cherché avec esprit de suite à y imposer l'option spiritualiste à l'exclusion de tout autre, et cela au nom d'intérêts de classe et de calculs politiques parfaitement identifiables ».

Le spiritualisme universitaire a été depuis le début et pendant un siècle et demi une *« affaire d'Etat »*.

1. Le tournant historique se situe au moment du Consulat et des premières années de l'Empire, et c'est notre première étape

En peu d'années, la grande bourgeoisie, désormais dirigeante, réoriente la politique et l'idéologie de l'Etat et de la nation.

Sève indique qu'« à la ligne du républicanisme avancé, du jacobinisme, de l'Idéologie, c'est-à-dire de l'une des formes principales de la philosophie des Lumières et du matérialisme du XVIII^e siècle, est substituée [...] la ligne de la réaction sociale, du pouvoir monarchique, du concordat clérical, de l'obscurantisme philosophique ».

Les Écoles centrales, emblématiques de la ligne révolutionnaire, sont supprimées et remplacées par l'Université napoléonienne.

Le 14 mai 1802, Pierre-Louis Roederer³ présente au Corps législatif la nouvelle Université :

« Législateurs, l'institution que le gouvernement vous propose n'est pas purement morale, c'est une institution politique. [...] Le

³ Pierre-Louis Roederer (1754-1835). En 1802, il reçoit la « Direction de l'esprit public » et devient chef de l'instruction publique et contrôleur général des théâtres.

« système d'instruction publique que nous a donné l'an IV, les Écoles centrales, a fait tout le contraire ce qu'indiquait la nature des choses. Dans ce système, peu ou point d'enseignement littéraire, partout des sciences. Tandis que d'un côté les Écoles centrales accordaient à peine un cours à l'étude des langues anciennes, première base de toute éducation libérale, de l'autre elles semblaient avoir entrepris de peupler la France d'encyclopédies vivantes. Il y avait plus de sagesse à cet égard dans le système des anciens collèges. [...] L'instruction publique et la religion sont et doivent être deux institutions différentes qui concourent au même but par les moyens qui leur sont propres, et qui sont loin de s'exclure mutuellement. L'instruction, la religion, étant également réclamées par l'intérêt public, la philosophie qui rétablit l'une a aussi rappelé l'autre : car c'est elle qui a tendu les bras à la religion, et cette grande restauration, que certains regardent comme le triomphe de l'une des deux, fait assurément la gloire de l'une et de l'autre⁴ ».

Tout est dit. L'instruction publique est une question politique. Il faut une religion pour le peuple. Les collèges religieux de l'Ancien régime, c'était bien. L'esprit scientifique, voilà l'ennemi. Au même moment, Châteaubriand dit la même chose à sa manière dans *L'esprit du christianisme*.

Le *Moniteur universel* rapporte les consignes que Napoléon avait transmises au grand maître de l'Université, Louis de Fontanes⁵ :

« Sa Majesté veut un corps dont les doctrines soient à l'abri des petites fièvres de la mode, qui marche toujours quand le gouvernement sommeille, dont l'administration et les statuts deviennent tellement nationaux qu'on ne puisse jamais se déterminer à y porter légèrement la main. Si ses espérances se réalisent, Sa Majesté veut trouver dans ce corps même une garantie contre les théories pernicieuses et subversives de l'ordre social, dans un sens ou dans l'autre⁶ ».

⁴ *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique...*, Brunot-Labbé, 1^{ère} série, t. II, pp. 250, 256 et 265.

⁵ 1757-1821. Cf. sa fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_Fontanes

⁶ Cité dans le *Moniteur universel*, 28 mars 1868, pp. 455 et 456.

Les choses sont donc claires : tournant politique et tournant philosophique, c'est tout un. L'Université est un instrument politique au service de l'ordre bourgeois, et, pour cela, il faut se débarrasser des Idéologues.

Le Premier Consul disait ainsi à Fontanes au cours d'une réception (tout en regardant au loin Destutt de Tracy⁷, le fondateur de la *Société des Idéologues*) :

« Fontanes ... grand maître de l'Université ... du positif ... du monarchique ... pas de billevesées métaphysiques ... idéologiques⁸ ».

Haro sur les Idéologues, donc ; le problème, c'est que Napoléon ne sait pas par quoi les remplacer. Il ne trouvera l'antidote philosophique que dix ans plus tard, avec le spiritualisme. En 1811, il nomme en Sorbonne le monarchiste Royer-Collard⁹, introducteur en France du spiritualisme écossais. Il dit à Talleyrand :

« Savez-vous qu'il s'élève dans mon Université une nouvelle philosophie très curieuse qui pourra bien nous faire honneur et nous débarrasser tout à fait des Idéologues en les tuant sur place par le raisonnement ?¹⁰ ».

Commentaire de Sève :

« Texte du plus haut intérêt [...] qui confirme une fois de plus l'intervention délibérée de l'Etat dans l'orientation de l'enseignement philosophique [...] ».

C'est donc être naïf de croire que le spiritualisme introduit en France par Royer-Collard s'est imposé contre Cabanis par la force de

⁷ Antoine Destutt de Tracy (1754-1836). Cf. sa fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_Destutt_de_Tracy

⁸ Jean-François Thurot : *Mélanges*, p. 658. Cité par François Picavet : *Les idéologues*, Alcan, 1891, p. 23.

⁹ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Paul_Royer-Collard

¹⁰ Cité par Picavet, p. 23.

l'argumentation. En réalité, le renfort de l'Etat et de la raison d'Etat n'est pas pour peu de choses dans sa suprématie.

Et Napoléon ne s'arrête pas là. Comme les Idéologues se servent du Tribunal¹¹ comme d'une tribune, il supprime le Tribunal. Comme ils règnent sur la classe des sciences morales et politiques de l'Académie, il abolit cette classe. Comme leur revue, *La décade philosophique*, exerce une grande influence, elle est acculée à la disparition. Par ailleurs, les prises de position de Cabanis sont durement contestées dans *Le Journal des Débats*. L'astronome athée Jérôme Lalande¹² est réduit au silence.

2. La Restauration et la Monarchie de Juillet

Sève s'appuie ici sur un ouvrage de Victor Cousin, *Défense de l'Université et de la philosophie*, où sont rassemblés les discours qu'il prononça à la Chambre des pairs en avril-mai 1844 dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire.

« *Cousin*, dit Sève, *y défend le spiritualisme universitaire sur une base ouvertement et exclusivement politique, en tant que philosophie d'Etat au service du libéralisme bourgeois* ».

Se plaçant sous le patronage du Consulat (c'est-à-dire, en fait, du Premier Consul), il déclare :

« *Seul [un enseignement philosophique spiritualiste] peut pénétrer les intelligences et surtout les âmes de ces grandes vérités naturelles, placées bien au-dessus de tous les systèmes, qui n'appartiennent à aucune école, mais au sens commun, et qui composent en quelque sorte le patrimoine de la raison humaine ; vérités sans lesquelles il n'y a aucune religion révélée possible, ni aucune société quelle qu'elle soit, monarchique ou*

¹¹ 1732-1807. Fiche Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tribunat>

¹² Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Jérôme_Lefrançois_de_Lalande

républicaine, parce que sans elles il ne peut y avoir de véritable morale, ni publique, ni privée¹³ ».

Plus loin, il présente les vérités du spiritualisme comme indubitables et propres à préserver les cadres de la nation du matérialisme.

Philosophie d'Etat, alors ? Cette accusation, lancée depuis son banc par un député, n'effraie pas Cousin. Voici ce qu'il lui répond :

« Nous avons demandé qu'on donne des preuves de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. C'est supposer, j'en conviens, qu'il existe de telles preuves. Ce n'est peut-être pas respecter assez la liberté des opinions et ici nous nous livrons à toute la sévérité, à toute l'éloquence de M. Barthe¹⁴ ».

Sous la Monarchie de Juillet comme sous le Consulat il y a des vérités philosophiques d'Etat. Cousin n'a que faire de la liberté d'opinion philosophique dans l'Université. Les doctrines ne valent que par leur utilité politique.

3. 1848

Au lendemain des journées de juin, Cavaignac convoque le président de l'Académie, M. Charles Dupin, et le charge de transmettre ses souhaits à ses collègues :

« [...] Le chef du pouvoir exécutif a demandé que l'Académie concourût à la défense des principes sociaux attaqués par des publications de tous genres. Persuadé qu'il ne suffisait pas de rétablir l'ordre matériel au moyen de la force, si l'on ne rétablissait pas l'ordre moral au moyen d'idées vraies, il regarde comme nécessaire de pacifier les esprits en les éclairant. Il a dès lors pensé que l'Académie pourrait participer à une œuvre aussi

¹³ Victor Cousin, *Défense de l'Université et de la philosophie*, 4^e éd. Joubert, 1845, p. 35.

¹⁴ Ibid., p. 172-173.

{ utile, et seconder les efforts du gouvernement en mettant la science au service de la société et de la civilisation¹⁵ ».

L'Académie, -et Cousin le premier, -va accepter la mission avec « *empressement* ». Victor Cousin rédige à la demande du général Cavaignac un petit opuscule intitulé *Justice et vérité*. D'autres opuscules suivront, « *de petits traités qui furent longtemps des classiques du spiritualisme français* ». L'auteur d'un de ces traités, Damiron, dira que leur but était d'inspirer au peuple

{ « des sentiments de patience, de douceur et de bon espoir, d'humilité devant Dieu, de charité envers les hommes » ; sentiments faute desquels « un grand mal serait à craindre dans la société, qui déjà l'a vu éclater dans son sein par de terribles symptômes ».

4. Le second Empire

Dès l'installation du second Empire, le ministre de l'Instruction publique Fortoul¹⁶ donne le ton : il supprime la classe de philosophie, en avril 1852.

{ A ses yeux, dit Sève, « *il n'est de bon enseignement spiritualiste que celui que dispensent dans les séminaires les prêtres catholiques* ».

De l'enseignement philosophique seule subsista la classe de logique, dont l'enseignement devait se tenir à bonne distance des « *spéculations vaines*¹⁷ »

{ et devait « *faire entrevoir le plan invisible et immuable de la sagesse divine*¹⁸ ».

¹⁵ Procès-verbal des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, séance du 17 juillet 1848, cité dans Victor Cousin, *Justice et charité*, 2^e éd. Pagnerre, 1849, pp. 11 à 13.

¹⁶ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_Fortoul

¹⁷ *La réforme de l'enseignement*, t. I, Delalain, 1856, pp. III et VII.

¹⁸ Ibid.

En outre, on ajouta des conférences sur la religion et la morale dont les évêques diocésains furent chargés d'établir le programme. Spiritualisme d'Etat encore et toujours.

Dix ans plus tard, viendra le moment de l'Empire censément libéral. Victor Duruy¹⁹ va restaurer la classe de philosophie, en 1863, et il va s'ensuivre une légende selon laquelle il serait l'initiateur d'un enseignement philosophique indépendant du pouvoir politique. Nous allons voir qu'au contraire Duruy est emblématique du dirigisme d'Etat en matière d'idées philosophiques.

C'est que la suppression de la classe de philo par Fortoul a, en réalité, par sa brutalité, fait le lit des idées avancées, qui ont prospéré en dehors de l'Université.

Le *Moniteur universel*, déjà cité, explique cela en 1868 :
« C'est en dix ans une élite de dix mille jeunes gens qui à leur entrée dans la vie se sont trouvés sans idées philosophiques, sans arguments éprouvés, sans connaissances sérieuses, par conséquent sans armes en présence des doctrines négatives qui éblouissaient leur esprit en se montrant comme les suites nécessaires des conquêtes de la science. [...] La véritable cause du progrès des doctrines négatives dans une partie de la jeunesse a donc été l'amoindrissement de l'enseignement philosophique dans nos lycées. [...] Les études philosophiques de nos lycées sont le meilleur remède au matérialisme²⁰ ».

Que les choses soient donc bien claires :

Pour Sève, *« Ce que Duruy et la bourgeoisie libérale entendent par enseignement philosophique, c'est l'endoctrinement spiritualiste, c'est la lutte contre les idées avancées ».*

¹⁹ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Victor_Duruy

²⁰ *Le Moniteur universel*, 22-23 mai 1868, p. 719.

Les intentions de Fortoul en 1852 ne sont pas en cause ; elles étaient même excellentes, du point de vue de la bourgeoisie s'entend ; mais les résultats n'ont pas été au rendez-vous.

Duruy parle très bien de tout cela :

« Messieurs, il est une doctrine avec laquelle l'Université ne peut pas vivre : c'est le matérialisme. Il en est une autre sans laquelle l'Université ne saurait exister : c'est le spiritualisme. [...] Dès mon entrée au ministère, je préparai la restauration d'un véritable enseignement de la philosophie, c'est-à-dire du spiritualisme²¹ ».

De fait, l'enseignement de la morale, dont le programme a été défini par une commission présidée par l'Archevêque de Paris, mentionne explicitement les devoirs envers Dieu.

La répression des idées avancées bat son plein, et l'Église affiche sa satisfaction sans mélange.

5. Jules Ferry

Arrivés à ce stade, vous pourriez être tentés de penser que la valeur heuristique de la thèse de Sève va s'épuiser, peut-être même s'évanouir, tant les préjugés sont enracinés en ce qui concerne l'école de Jules Ferry. Eh bien, vous allez voir que non.

Il est vrai, certes, qu'on ne trouve pas dans la bouche des dirigeants de la III^e République des déclarations du types de celles de Bonaparte, Cousin ou Duruy.

Sève explique que « l'essor des forces démocratiques et du mouvement socialiste, l'audience croissante de la pensée scientifique et de la philosophie matérialiste rendent de plus en plus difficile pour l'Etat bourgeois le maintien

²¹ Ibid.

rigide du monopole spiritualiste dans l'Université, qui s'ouvre irrésistiblement à des idées nouvelles ».

Il est vrai aussi que les idées laïques ont progressé, y compris chez les dirigeants républicains. Oui mais, Jules Ferry déclare devant le Sénat le 31 mai 1883 :

« Nous avons promis la neutralité religieuse, nous n'avons pas promis la neutralité philosophique, pas plus que la neutralité politique²² ».

Trois ans plus tôt, le 5 mars 1880, il avait déclaré, devant le Sénat également :

« Il y a deux choses dans lesquelles l'Etat enseignant et surveillant ne peut pas être indifférent : c'est la morale et la politique, car en morale comme en politique l'Etat est chez lui ; c'est son domaine et, par conséquent, sa responsabilité²³ ».

Fin 1880, il déclare à la Chambre :

« Non seulement la société n'a aucun intérêt à ce que les solutions métaphysiques soient écartées de l'enseignement des écoles, mais je dis qu'elle a un avantage manifeste à ce que les notions morales, les notions de philosophie morale, soit au degré primaire, soit au degré secondaire de l'enseignement public, ne puissent être séparées de ces notions métaphysiques. [...] Il faut bien prendre garde, en poussant trop loin les conséquences des principes que nous avons posés, de vouloir à toute force et sans aucune utilité séparer l'enseignement moral de toute notion dogmatique sur l'origine et la fin des choses. Quant à moi, j'estime que tous les réconforts, tous les appuis qui peuvent fortifier l'enseignement moral – qu'ils viennent des croyances idéalistes, spiritualistes, théologiques même – tous ces appuis sont bons²⁴ ».

²² Jules Ferry, *Discours et opinions*, Colin, 1893-1898, t. IV.

²³ Jules Ferry, *Discours au Sénat*, 5 mars 1880, t. III.

²⁴ Jules Ferry, *Discours à la Chambre*, 20 décembre 1880, t. IV.

Autrement dit, de Bonaparte à Ferry, la préoccupation reste la même : peu importe, à la limite, la philosophie en elle-même ; ce sont ses conséquences pratiques – morales et politiques – qui importent.

Avec Ferry, le spiritualisme s'est déconfessionnalisé, mais il subsiste comme doctrine d'Etat. Les idées avancées ont considérablement progressé par rapport au début du XIX^e siècle, et leur répression ne peut plus être la même, mais le principe spiritualiste est toujours là ; et avec lui, la préoccupation de l'ordre moral.

6. Anatole de Monzie

Il fait un bref passage au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts en 1925, au cours duquel il s'illustre par des *Instructions sur l'enseignement de la philosophie*²⁵.

De Monzie commence par dire que les professeurs se sont vus reconnaître depuis longtemps la liberté d'opinion, et il ajoute aussitôt, - négligeant la contradiction évidente, -qu'ils ne doivent pas apprendre à la jeunesse « *les idées extrêmes* » et « *les doctrines qui la frappent par leur nouveauté et leur caractère tranchant* », ni se laisser séduire par elles.

Après quoi, de Monzie indique ce qu'il faut faire :

« *Il y a sans doute une forme de métaphysique surannée et peut-être verbale, qui n'est pas à encourager, surtout auprès des jeunes esprits. Certains professeurs, envisageant sous cet angle cette partie du cours, peuvent être naturellement tentés de ne lui accorder qu'un intérêt tout historique et rétrospectif. Mais nous ne sommes plus au temps où une antithèse aiguë et radicale était établie entre la métaphysique et la science positive. Elles nous paraissent beaucoup plutôt s'être rapprochées. Le philosophe n'est plus étranger à la science ni défiant à son égard,*

²⁵ Texte du 2 septembre 1925 (toujours en vigueur au moment où Sève écrit). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Anatole_de_Monzie_-_Ministre_de_l'Instruction_publicue

et les savants, en raison même des progrès récents, ont acquis en général un sentiment plus net et plus vif que leur science, au moment où, sans avoir touché sa borne, elle est obligée de s'arrêter, suscite des questions que ni l'observation ni la démonstration rigoureuse ne peuvent résoudre, et qui pourtant s'imposent à l'esprit. La métaphysique peut donc, et doit donc, par suite, être abordée dans un esprit parfaitement harmonique, sinon identique, à celui de la science²⁶ ».

Le ministre ne demande plus qu'on enseigne les grandes vérités du spiritualisme, et les qualifie même de surannées, mais il demande qu'elles soient présentées comme « *harmoniques* » avec les vérités de la science.

7. Michel Debré²⁷

En 1957, alors qu'il n'est pas encore ministre du Général de Gaulle, Michel Debré publie *Ces princes qui nous gouvernent*²⁸. Encore une lecture instructive. Debré fustige les doctrines négatives, déjà rencontrées au cours de notre parcours. Lui aussi insiste sur le côté moral et politique de l'enseignement. Concentrant son attention sur l'instruction morale et civique, il affirme

qu'elle « est une obligation de l'enseignement. Tous les hommes d'Etat, tous les fondateurs d'Université ont eu claire conscience de cette vérité. L'école républicaine a été créée et développée à la fin du XIX^e siècle par et pour le patriotisme. Où en sommes-nous ? La morale est devenue article de philosophie. Le civisme a été orienté vers l'enseignement rare et médiocre du mécanisme de nos institutions. Aucune part au réel, aucune part à l'idéal. Quant à la patrie, elle est supposée connue, aimée, servie. Il n'en est plus guère parlé. Un esprit idéologique et souvent partisan a remplacé l'esprit national. Heureux quand l'orientation de l'enseignement public n'est pas pire encore ! [...]

²⁶ Revue de l'enseignement philosophique, décembre 1958, p. 27.

²⁷ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Debré

²⁸ Plon.

{ *Une nation ne peut pas vivre avec une organisation amoralisée et apatride d'enseignement²⁹ ».*

Commentaire de Sève :

{ *« Ne croirait-on pas l'ombre du général Bonaparte donnant ses instructions à l'ombre de Fontanes : "Du monarchique..., pas de billevesées idéologiques..." ? ».*

Pour Debré, l'enseignement doit défendre les bases de la société bourgeoise. Mais il dit cela plus joliment :

{ l'enseignement philosophique a la mission *« patriotique »* de *« concourir à la défense des principes sociaux »* et de *« mettre la science au service de la société »*.

Voilà pour la "théorie". La pratique est à l'unisson. Au cours des mêmes années, Jean Guilton – théoricien et praticien du pétainisme - est élu à l'Académie française. Celle-ci attribue son prix annuel au thomiste Jacques Maritain. Saint Augustin est mis au programme des classes de philo. Spiritualisme encore et toujours.

Notre parcours historique, commencé avec Bonaparte/Napoléon, se termine avec Michel Debré. Il aura comporté sept étapes au total. De quoi, sans doute, vous inspirer un sentiment de répétition. Et répétition il y a, de fait. Mais, elle est de ces répétitions qui font preuve. Tous les protagonistes de notre histoire, en effet, ressassent peu ou prou la même idée : l'enseignement philosophique est une affaire d'Etat parce qu'il contribue à conforter les idées du bloc dominant et à délégitimer les autres idées, -les *« idées négatives »*. Les idées du bloc dominant ont un nom, c'est le spiritualisme. Vers la fin du XIX^e siècle, certes, et plus encore au XX^e, les ainsi nommées *« idées négatives »* ont prospéré, et il n'est plus aussi facile de les couvrir d'opprobre ; le discours des responsables s'en ressent ; il se fait plus contourné ; mais le cap idéologique reste inchangé. Et s'il vaut tellement la peine de s'attarder longuement sur cette

²⁹ *Ces princes qui nous gouvernent*, p. 103.

démonstration, c'est qu'elle vient sèchement contredire la fable méticuleusement (et efficacement) répandue tout au long de la période selon laquelle la philosophie serait par nature une discipline libre vouée à la raison, et les philosophes des métaphores incarnées de l'indépendance à l'égard des pouvoirs institués. Au lieu de cela, nous avons vu que la philosophie, *« c'est-à-dire le spiritualisme »*, est une philosophie d'Etat et une affaire d'Etat.

Mais, jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que l'action de l'Etat, qui, de l'extérieur du monde philosophique, lui adresse des sollicitations, ou lui impose des contraintes, visant à mettre le monde philosophique à même de concourir aux visées stratégiques du pouvoir politique. Bref : nous n'avons étudié que les conditions externes de la vie du monde philosophique.

Qu'en est-il si – approfondissant, en quelque sorte, la méthode externe mise en œuvre jusqu'ici - nous élargissons la focale, si nous suivons *« à l'intérieur même de la philosophie étudiée l'action des conditions extérieures »*, c'est-à-dire si nous regardons comment les choses se passent dans les institutions, organismes, dispositifs et procédures qui font vivre l'enseignement philosophique ? Les hommes et les femmes qui animent ce monde philosophique seront-ils raccord avec les orientations des responsables politiques et étatiques ?

II. Approche institutionnelle → Le monde philosophique

Deux institutions du monde philosophique et une étude de cas : La liste des auteurs à étudier, les sujets de thèses et la sélection sociale des idées (le cas d'Octave Hamelin).

Pour commencer, écoutons Sève définir les contours de ce que j'appelle moi "approche institutionnelle", et qu'il appelle lui le « **cycle social** » de la réflexion philosophique :

« *Toute la réflexion philosophique en France depuis la Révolution, cela tombe sous le sens, est déterminée principalement par le vaste cycle social qui va de l'élève de la classe de philosophie à l'étudiant et au professeur de Faculté, du professeur de Faculté au philosophe célèbre et à ses œuvres, et qui retourne de ces œuvres célèbres au foisonnement des ouvrages de vulgarisation, des articles de revue et des manuels de philosophie pour les élèves de nos lycées. Or ce cycle dépend étroitement, en chacun de ses points, de la bourgeoisie au pouvoir* ».

1. La liste des auteurs à étudier

Prenons la liste des auteurs à étudier en classe de philosophie au lycée. Liste importante, dont Victor Cousin parle en ces termes en 1844, devant la Chambre des pairs :

« *Cette liste, Messieurs, daignez en croire mon expérience, agit plus profondément sur l'enseignement que le programme des questions³⁰* ».

³⁰ Victor Cousin, *Défense de l'Université et de la philosophie*, p. 183.

Dans la liste de 1844, on trouve :

« *Platon, Aristote, Descartes, Arnauld, Malebranche, Fénelon, Bossuet, le Père Buffier, Clarke, Leibniz, Locke et Reid. Pas un seul matérialiste [...]. Pas un seul philosophe des grands philosophes français du XVIII^e siècle* ».

Sous le Second Empire, Locke et Reid sortent de la liste ; Cicéron, Saint Augustin et Pascal y entrent. Ce n'est qu'en 1890 que Bossuet et Fénelon sortent de la liste, et que Lucrèce et Condillac y entrent (respectivement pour *De natura rerum* [livre V seulement] et *Traité des sensations* [premier livre]).

Au moment où Sève écrit (1962), aucun des grands auteurs matérialistes et athées du XVIII^e siècle n'y a encore jamais figuré. Par contre, -contexte d'après-guerre oblige, -le *Manifeste du parti communiste* et *L'Idéologie allemande* de Marx et Engels entrent dans la liste.

2. Les sujets de thèses

Sur cette question, on dispose d'une enquête effectuée à la demande de Victor Duruy sur les sujets de thèses philosophiques soutenues de 1808 à 1868.

Jusqu'en 1816, l'influence de Condillac est encore puissante, mais, à partir de 1820, les doctrines spiritualistes règnent sans partage. Dès 1810, les sujets de thèse les plus courants sont les suivants : De l'existence de Dieu – Des conséquences fatales de l'athéisme – De la liberté morale – De la distinction du bien et du mal – Réfutation du principe de l'intérêt comme base de la morale – Condamnation du suicide et du duel – Des devoirs de l'homme – De la nature des idées. Et à partir de 1820 : Réfutation du système de Locke, Condillac, Helvétius – De la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. A partir de 1830, le triomphe du spiritualisme est encore plus éclatant.

« *Les grands noms de la philosophie ancienne et moderne, les plus illustres pères de l'Église, les scolastiques les plus*

{ *célèbres* » sont à l'honneur. « *Dans aucune de ces thèses, sans exception, on ne trouverait la trace des erreurs contemporaines³¹* ».

Pour Sève, on saisit là

{ « *le passage de l'extérieur à l'intérieur, la transmutation de la volonté agissante de l'Etat en un mouvement des idées philosophiques qu'un observateur extérieur superficiel pourrait croire spontané, autonome, indépendant [...]³²* ».

Mais la détermination du dedans par le dehors peut prendre d'autres formes que celles que nous venons d'envisager. Il faut aussi regarder comment les hommes et les femmes, leurs œuvres et leurs idées sont sélectionnées par le système. On arrive là à un niveau encore plus fin et complexe que celui des auteurs à étudier ou des sujets de thèse. C'est la question de la sélection sociale des idées, ainsi que la dénomme Sève.

3. La sélection sociale des idées : le cas d'Octave Hamelin³³

C'est l'histoire d'un professeur agrégé de philosophie inconnu de son vivant, et qui devient célèbre après sa mort. En 1907, à la toute fin de sa vie, Hamelin publie *L'essai sur les éléments principaux de la représentation*, et celui-ci n'est pas remarqué, presque ignoré. Il y développe une thèse sur la *dialectique de la complémentarité*, qu'il oppose à la *dialectique de la contradiction*. À l'époque, ce genre de sujet n'intéresse pas grand monde. Hamelin ne va pas défrayer la chronique philosophique avec cet ouvrage érudit, sans portée sociale, sans intérêt dans la bataille des idées. Mais, entre les deux guerres, les choses changent : la révolution russe et le mouvement communiste ont mis le matérialisme dialectique au premier plan. Ce contexte philosophique est révolu, et nous l'avons bien oublié. La lutte contre le matérialisme dialectique vient donc à l'ordre du jour. C'est alors que l'ouvrage d'Octave Hamelin, qui charriait des éléments issus du

³¹ *Moniteur universel*, 22-23 mai 1868, p. 719.

³² D'autres questions pourraient faire l'objet du même genre d'étude critique, par exemple la sélection des professeurs de lycée ou la conception et la diffusion des manuels de philosophie.

³³ 1856-1907. Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Octave_Hamelin

kantisme, du positivisme, du spiritualisme et de Charles Renouvier, fut soustrait à *« la critique rongeuse des souris »*. Le livre commence à se vendre. On s'y réfère. Lavelle³⁴ et Le Senne³⁵ s'en recommandent même quand ils lancent le mouvement *“Philosophie de l'esprit”*. Bref : Hamelin est sorti de l'oubli,

« la « dialectique hamelinienne, dit Sève, est promue au rang de méthode d'un “spiritualisme œcuménique” qui proclame avec défi à l'adresse du marxisme : “Et moi aussi, j'ai ma dialectique !” ».

Cette anecdote fait dire à Sève que l'histoire de la philosophie pourrait être utilement complétée par une *histoire de l'histoire de la philosophie*, c'est-à-dire une discipline qui retracerait les variations dans le temps de l'histoire de la philosophie ainsi que les variations dans le temps de l'influence des auteurs ; une discipline qui étudierait à la fois le processus de production des idées et le processus qui les transforme en forces agissantes.

L'enquête de Sève montre

Que « la bourgeoisie au pouvoir produit les idées spiritualistes dans la tête des philosophes, puis sélectionne les idées que lui réfléchissent les philosophes spiritualistes ».

Elle montre aussi

que « tant que le système ne rencontre pas d'obstacle véritablement majeur, comme cela s'est en somme produit jusqu'à la première guerre mondiale, il s'évanouit en tant que système pour le philosophe bourgeois, et le cours spiritualiste que suit sa réflexion personnelle lui paraît résulter de tout ce qu'on voudra, sauf de la volonté de la classe dirigeante ».

³⁴ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Lavelle

³⁵ Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/René_Le_Senne

Autrement dit, là où – comme nous l’avons vu - l’extériorité (le poids de la société) règne en maître, les acteurs finissent par ne plus voir que de l’intériorité. Et de l’intériorité aux dons, voire à la prédestinée, il n’y a pas loin.

Ces gens-là, issus dans leur immense majorité de la classe des propriétaires (propriétaires fonciers, notamment), n’obéissent pas à l’Etat bourgeois, ils sont d’accord avec lui. Et c’est aussi ce qui, selon Sève, explique que, jusqu’à un certain point,

« *Ce sont les philosophes spiritualistes eux-mêmes qui suggèrent au pouvoir bourgeois les mesures à prendre en matière philosophique* ».

Par exemple, c’est la recension du livre de Michelet *Le prêtre, la femme et la famille* faite en 1845 par le spiritualiste Saisset qui va entraîner en 1847 la suspension du cours de Michelet par le ministre. Les exemples de ce genre ne manquent pas.

<O>

Pour conclure cette première conférence, je rappelle tout d’abord le constat massif que nous avons pu faire : depuis la Révolution, la bourgeoisie n’a eu de cesse de faire du spiritualisme la philosophie française officielle. Sa fonction sociale était de justifier l’ordre social existant. Son contenu a découlé très directement de cette fonction sociale. Le plus bel exemple de cela est sans doute Cousin qui, après 1848, écrit un petit traité (*Justice et charité*) à la demande du général Cavaignac.

Par ailleurs, il faut souligner la précocité et la résolution avec lesquelles la bourgeoisie tourne le dos aux valeurs au nom desquelles elle a fait la Révolution. Avec le Concordat, elle renie « *toute la tradition d’humanisme laïque depuis la Renaissance* ». La répression du mouvement socialiste contredit les idéaux proclamés d’émancipation universelle. Au fil du XIX^e siècle, la domination bourgeoise va apparaître

de plus en plus crûment comme un simple *état de fait*. C'est là qu'intervient la philosophie spiritualiste : il va lui revenir de justifier l'ordre bourgeois. Elle va le faire, dit Sève

« *en prenant et en faisant prendre les données immédiates de la conscience bourgeoise pour des données immédiates de la conscience tout court [...]* ».

Et Sève ajoute :

« *Parce qu'ils fondent sans le dire leurs intuitions premières sur le monde existant, ils donnent l'illusion de fonder le monde existant sur des intuitions premières* ».

Non content de décrire l'être de l'homme moderne tel qu'il est, le spiritualisme « *donne pour l'être de l'homme ce qui est* ».

Marx avait dit quelque chose de semblable à propos de la philosophie de l'Etat de Hegel :

« *Hegel n'est pas à blâmer parce qu'il décrit l'être de l'Etat moderne tel qu'il est, mais parce qu'il donne pour l'être de l'Etat ce qui est* ».

De même, dit Sève :

« *[Le] spiritualisme universitaire [...] n'est pas à blâmer parce qu'il décrit, de manière bien incorrecte d'ailleurs, l'être de l'homme moderne tel qu'il est, mais parce qu'il donne pour l'être de l'homme ce qui est* ».

Justifier ce qui est parce cela est, voilà bien là une pensée conservatrice. La bourgeoisie domine le champ philosophique, mais c'est une domination exempte de créativité.

III. Approche philosophique → Philosophie et vérité

Après l'approche socio-politique (1^{ère} partie) et l'approche institutionnelle (2^e partie), je vais prendre maintenant les choses de l'intérieur des doctrines ; je vais envisager leur contenu philosophique explicite. Après l'approche externe, l'approche interne. Nous allons voir qu'entre les deux approches la complémentarité, la connexion dialectique, est profonde.

Je vais aborder trois questions : **1.** Art et philosophie, **2.** La liberté métaphysique et **3.** La "raison philosophique d'Etat"

-

1. Art et philosophie

Dès le début du XIX^e siècle, le spiritualisme accorde une place à l'art comme source de réflexion pour le philosophe, -et cette place va aller grandissant avec le temps. En 1957, dans le *Tableau de la philosophie contemporaine* publié par Weber et Huisman, Jean Miquel donne une étude intitulée *La rencontre de l'art et de la philosophie* dans laquelle il écrit :

« L'évolution de la philosophie, posant le problème de l'Être et s'affairant aux questions du Connaître, apparaît comme l'histoire d'une déviation, et bientôt d'une abdication. L'artiste, au contraire – non par les vaticinations³⁶ ou les imprécations du littérateur, mais pour autant qu'il se livre à une invention, - ne cesse de relever le défi métaphysique. Après tout, ce qui caractérise plus spécialement notre époque, c'est peut-être un rapprochement plus étroit que jamais entre l'art et la philosophie ».

³⁶ Littéraire : prédiction de l'avenir ; péjoratif : discours pompeux et répété.

En 1904, Bergson disait déjà dans une notice qu'il consacrait à Félix Ravaisson³⁷ :

« Toute la philosophie de M. Ravaisson dérive de cette idée que l'art est une métaphysique figurée, que la métaphysique est une réflexion sur l'art, et que c'est la même intuition, diversement utilisée, qui fait le profond philosophe et le grand artiste ».

En fait, si le rapprochement entre l'art et la philosophie est chose faite vers le mitan du XIX^e siècle, il était en cours depuis bien longtemps ; par exemple, le cours professé par Victor Cousin à la Sorbonne en 1815 a pour titre *Du Vrai, du Beau et du Bien*. Celui-ci y enseigne que *« Dieu est le beau par excellence³⁸ »*.

Mais ce rapprochement était même engagé dès l'aube du XIX^e siècle :

Dès ce moment, dit Sève, « la tradition spiritualiste est de lier sous le signe du christianisme le sort de la métaphysique à celui de l'art – la métaphysique étant entourée d'un halo esthétique et l'art d'un halo métaphysique [...] ».

Pourquoi cette tendance au rapprochement entre l'art et la philosophie ? Méthode interne oblige : regardons les écrits spiritualistes.

Par exemple, Jules Lachelier³⁹ :

« Il est certain que la science proprement dite ne porte que sur les conditions matérielles de l'existence véritable, qui est en elle-même finalité et harmonie : et puisque toute harmonie est un degré, si faible qu'il soit, de beauté, ne craignons pas de dire qu'une vérité qui ne serait pas belle ne serait qu'un jeu logique de notre esprit et que la seule vérité solide et digne de ce nom, c'est la beauté⁴⁰ ».

³⁷ Philosophe et archéologue français (1813-1900). Maître de Bergson. Fiche Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Félix_Ravaisson

³⁸ Victor Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, Didier, 10^e éd., 1863, p. 170.

³⁹ Philosophe français (1832-1918). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Lachelier

⁴⁰ Jules Lachelier, *Du fondement de l'induction*, Alcan, 8^e éd., 1924, p. 83.

Ce texte appelle plusieurs commentaires. D'abord, la question des liens entre art et philosophie touche à un sujet central, celui de la vérité ; rien moins que la vérité. Ensuite, la science est rabattue sur « *les conditions matérielles de l'existence véritable* », et elle ne donne lieu qu'à des « *jeu[x] logique[s] de notre esprit* ». Quant à l'existence véritable, elle « *est en elle-même finalité et harmonie* », c'est-à-dire (puisque harmonie et beauté c'est tout un) « *un degré, si faible qu'il soit, de beauté* ». Et puis, vient la chute : « *la seule vérité solide et digne de ce nom, c'est la beauté* ».

Que fait Lachelier dans ce texte ? Voici la réponse de Sève :

« dans ce texte de Lachelier il apparaît que le rôle accordé à l'art est l'envers du rôle refusé à la science, que la promotion croissante de l'art vient compenser la rétrogradation systématique de la science comme norme de la vérité philosophique. En d'autres termes, le spiritualisme ne fait plus seulement appel à l'art pour étayer la vérité scientifique, mais pour la congédier ».

D'autres philosophies, avant le spiritualisme, ont accordé une grande importance à l'art, bien entendu ; on sait, par exemple, que Marx convoque à l'occasion le *Faust* de Goethe ou le *Timon d'Athènes* de Shakespeare pour appuyer ses démonstrations. Il le fait, dit Sève

Pour « *aviver ou enrichir une vérité établie selon les normes du raisonnement scientifique [...]* ».

Avec le spiritualisme, au contraire, poursuit Sève, l'art « *est utilisé comme une caution des thèses formulées en dehors des principes de la science, et contre elle* ».

Bref : il y a, d'un côté, le sacré-le beau-le vrai, et, de l'autre, le profane-le laid-le faux. Descartes est bien oublié.

On peut comprendre cette attitude du spiritualisme. Celui-ci n'a pu que constater avec effroi, tout au long du XIX^e siècle, et plus encore au XX^e,

que les avancées de la science – sciences de la nature comme sciences humaines et sociales – ne faisaient que déstabiliser/décrédibiliser ses thèses, et cela l’a conduit à rejeter toujours plus les vérités de type scientifique. En d’autres termes, le mouvement réel des idées détermine cette évolution particulière du spiritualisme. Autrement dit encore, la prétendue “*liberté métaphysique*” du penseur censément “*indépendant*” **« se révèle entièrement fictive »**.

Confronté aux progrès de la science, dit Sève,

« le spiritualisme universitaire adopte de plus en plus l’attitude du renard de la fable devant les raisins de la démonstration scientifique rigoureuse ».

Sève pense ici à la fable *Le renard et les raisins*⁴¹ de La Fontaine :

*Certain Renard Gascon, d'autres disent Normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas ;
Mais comme il n'y pouvait atteindre :
"Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats".
Fit-il pas mieux que de se plaindre ?*

Comme vous le voyez, pour appuyer sa démonstration sur les liens entre l’art et la philosophie, Sève fait appel, pour terminer, à l’art...

2. La liberté métaphysique

Nous venons de voir que le spiritualisme, confronté aux progrès de la science, a progressivement renoncé à ses prétentions rationalistes, et qu’il a eu tendance à placer ses thèses sous le signe d’une **« conception idéaliste du beau »**.

41 Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Renard_et_les_Raisins

Nous allons voir maintenant ce que cette évolution a donné pour une thèse emblématique du spiritualisme, celle de la liberté métaphysique, c'est-à-dire d'un acte sans cause, d'un choix pur, d'un libre arbitre transcendant.

Bien que Kant, dès le XVIII^e siècle, ait affirmé le caractère indémontrable de la liberté métaphysique,

« *Expliquer cela, c'est ce dont est absolument incapable toute raison humaine, et toute peine, tout travail pour en chercher l'explication est en pure perte⁴²* ».

de nombreux spiritualistes restent attachés, au début du XIX^e siècle, à une philosophie rationnelle.

Commentaire de Sève :

« *Comme la physique a eu durablement ses inventeurs de la démonstration du mouvement perpétuel, la philosophie a eu non moins durablement ses inventeurs de la démonstration de la liberté* ».

A la fin de sa vie, Charles Renouvier convient que cette affaire est une impasse. Il dit à un ami :

« *Tu avais autrefois l'intention de démontrer la liberté. La thèse était ingénieuse mais sophistique. Il faut l'abandonner. La prétention de démontrer la liberté est insoutenable et insupportable. [...] On ne démontre pas la liberté⁴³* ».

Tout le monde en est d'accord aujourd'hui. Sartre lui-même convient, au moment où Sève écrit, que sa conception de la liberté **« ne relève pas de la démonstration rationnelle »**.

⁴² Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Delagrave, 1952, p. 206.

⁴³ Ch. Renouvier, "Derniers entretiens", *Revue de métaphysique et de morale*, août 1903, p. 179.

Et ce qui est vrai de la liberté métaphysique l'est aussi de toutes les autres thèses centrales du spiritualisme : au fil du XIX^e siècle, elles vont « *[fondre] comme neige au soleil* »,

Et « *le spiritualisme [va descendre] définitivement au-dessous de l'ambition cartésienne d'une philosophie démonstrative et démontrée* ».

Pas étonnant que Lachelier écrive dans *Du fondement de l'induction* :

« *En présence d'un idéal qui n'est pas arbitraire, qui répond à un besoin subjectif de notre raison, et dont elle est cependant impuissante à établir la valeur objective, que reste-t-il, sinon de croire, d'espérer ou, comme le propose Pascal, de parier ?* ».

Plus loin, dans le même ouvrage, il ajoute à propos de l'impossibilité de prouver l'existence de Dieu :

« *Si le syllogisme y échoue, que la foi en coure le risque ; que l'argument ontologique cède la place au pari⁴⁴* ».

Pas étonnant non plus, dans ces conditions, que pour le spiritualisme tout (re)devienne mystère, comme au temps de la scolastique, -cette scolastique que fustigeait Descartes

« *lorsqu'il la comparait dans le Discours de la méthode à un aveugle qui, pour se battre sans désavantage contre un qui voit, l'aurait fait venir dans le fond de quelque cave fort obscure* ».

C'est d'ailleurs le subterfuge – si on y réfléchit bien – que réalise le détour par l'art effectué par le spiritualisme : comme les thèses de la métaphysique spiritualiste ne sont plus démontrables par des concepts clairs et distincts, le spiritualisme fait appel aux intuitions esthétiques à la « *nébulosité vague* », comme disait si bien Bergson. La beauté des thèses sera préférée à leur scientificité.

⁴⁴ Ouvrage cité, p. 198.

3. La *“raison philosophique d’Etat”*

Reste à comprendre pourquoi le spiritualisme s’est ainsi obstiné à soutenir des thèses au nom de leur beauté, alors qu’il savait pertinemment qu’elles n’étaient pas vraies. Pourquoi défendre bec et ongles une philosophie fautive ? Ces questions ont l’air d’avoir le bon sens pour elles, et les réponses semblent couler de source, à savoir qu’il serait incomparablement plus rationnel et plus raisonnable de se rallier à des thèses vraies. Mais non !

Les thèses vraies, ce sont celles de la science, en particulier celles des sciences humaines et sociales (dont le marxisme). S’y rallier, il n’en est pas question. Ce serait oublier que la fonction sociale de la philosophie dominante n’est pas de chercher la vérité et de la dire, mais de contribuer à la préservation de l’ordre social.

Et donc, explique Sève, plutôt que d’abandonner leurs thèses fausses, *« les spiritualistes, comme des joueurs en difficulté, s’en prennent aux règles du jeu qu’ils avaient eux-mêmes contribué à définir et décrètent que désormais ce n’est plus la rigueur de la vérité rationnelle qu’il s’agit de chercher, mais la consolation de l’intuition esthétique-métaphysique »*.

Charles Renouvier dit ainsi, quelques jours avant sa mort, -et après avoir amèrement constaté la vanité de ses efforts :

« Notre doctrine est belle, elle est consolante, elle est la vérité⁴⁵ ».

Belle parce que consolante. Et vraie parce que belle et consolante. Drôle de fondement philosophique, ma foi.

Les croyances spiritualistes deviennent un besoin de l’âme. Mais, cette position, qui suggère le consentement universel au spiritualisme, n’est pas tenable. Non pas tant parce que ledit consentement universel – à

⁴⁵ Charles Renouvier, *“Derniers entretiens”*, p. 151.

supposer qu'il n'ait jamais existé - ne va qu'en s'étiolant, mais surtout parce que tous les consentements du monde ne peuvent jamais faire une preuve. Sève rappelle ici les fortes paroles de Descartes :

{ « *La pluralité des voix n'est pas un argument* ».

Ce que les spiritualistes appellent *besoin de l'âme* n'est en fait que la croyance de certains esprits. Et les autres, qui n'éprouvent pas ce besoin, est-ce parce qu'ils n'ont pas d'âme ?

Un penseur comme Gabriel Marcel⁴⁶ ne recule pas devant cette extrémité :

{ « *Peut-on dire que tout être trouve en lui, en quelque sorte, cette expérience ou ce sentiment [de la chute] ? Je dirai : il est infiniment probable que non, en tout cas il n'en a pas conscience. Mais cela encore m'est absolument égal ; ce n'est pas ce qui m'intéresse, et je serai le premier à reconnaître qu'un seul être, une seule âme où vraiment nous trouvons cette expérience ou ce sentiment à un certain degré d'intensité et de clarté compte beaucoup plus que des millions d'êtres qui n'ont en somme aucune espèce de vie intérieure⁴⁷ ».*

Commentaire de Sève :

{ « *Voilà à quel mépris de caste conduit en fin de compte la justification de la métaphysique par un besoin de l'âme* ».

Mais, Victor Cousin ne présentait-il pas, en son temps, la philosophie comme

{ « *aristocratie de l'espèce humaine* » ?

Le besoin de l'âme dont il est question est, comme tous les besoins, un besoin social ;

⁴⁶ Philosophe français (1889-1973). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gabriel_Marcel

⁴⁷ Jean Wahl, *Existence humaine et transcendance*, La Baconnière, Neuchâtel, 1944, pp. 120 et 121. Jean Wahl cite des propos que Gabriel Marcel tenait en 1937 lors d'une discussion à la Société française de philosophie.

c'est, dit Sève,

{ « *le besoin de certains hommes, de certaines classes, d'une certaine société* ».

Comme on le voit, notre approche interne nous a ramenés à l'approche externe : présupposés philosophiques et présupposés socio-politiques sont inextricablement liés.

Bien-sûr, il faut dire une chose pareille sans faire fi des individus concrets et réels ; il y a bien eu, en effet, des spiritualistes qui ont cru au spiritualisme ; des spiritualistes sincères, autrement dit ; il y en eu d'autres, par contre, qui ont porté leur spiritualisme en écharpe parce qu'il correspondait à leurs intérêts de classe ; des cyniques, donc.

Enfin, il y a ceux – des cyniques² doublés d'« intellectuels organiques » “de haut rang”, en quelque sorte – qui, en toute connaissance de cause, ont sciemment entretenu la légende dorée du spiritualisme. Sève donne des exemples très éclairants.

Il cite d'abord Stendhal, qui raconte ceci dans une chronique du *Courrier anglais* datée du 18 octobre 1826 :

{ « *Il y a quelques temps, un naturaliste dont je tairai le nom de peur de lui nuire a lu un mémoire sur les phénomènes qui peuvent être observés dans la vie de certains insectes. Le sujet, en lui-même d'un haut intérêt, était traité d'une façon fort spirituelle. À la fin de sa lecture, on entendit un murmure d'approbation, sur quoi M. Cauchy⁴⁸ se leva et fit remarquer que l'Académie ne devait pas honorer de ses applaudissements ce curieux exposé de la vie animale. “Même en admettant que les choses qu'on vient de nous dire soient aussi vraies que je les crois fausses, dit M. Cauchy, il n'est pas convenable de communiquer de telles vérités au public, étant donné l'état funeste où notre malheureuse Révolution a jeté l'opinion*

⁴⁸ Mathématicien français (1789-1857). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Augustin_Louis_Cauchy

publique. De tels propos pourraient porter préjudice à notre sainte religion. Ils montrent trop nettement l'influence des causes physiques et ils tendent à affirmer les méchantes doctrines de Cabanis' ».

Et Stendhal ajoute :

« Plusieurs hommes de science, dont l'existence dépend des traitements de quelques places insignifiantes, ont dû refuser de publier leurs récentes découvertes physiologiques, de peur d'être accusés de jeter une lumière nouvelle sur les rapports du physique et du moral de l'homme. Des faits semblables se renouvellent à chaque instant ».

Sans commentaire.

Second exemple : Lachelier, inspecteur général, écrit à Émile Boutroux⁴⁹ le 21 janvier 1876 :

« Vous avez dû lire un très curieux article de Marion⁵⁰ sur la famille préhistorique. Tout cela, comme je le lui ai dit hier soir, est effrayant ; et quand cela serait arrivé, il faudrait dire, plus que jamais, que cela n'est pas arrivé, que l'histoire est une illusion, et le passé une projection, et qu'il n'y a de vrai que l'idéal et l'absolu ; là est peut-être la solution de la question du miracle ; c'est la légende qui est vraie, et l'histoire qui est fausse ».

Sans commentaire. Ou plutôt si, quand même : il y a dans cette lettre comme un parfum de panique face au rouleau compresseur de la science.

On se dit que le marxisme voit juste quand il dit

« que les présuppositions réelles du spiritualisme, comme de toute philosophie, sont les présuppositions sociales et politiques objectives [...] ».

⁴⁹ Philosophe et historien de la philosophie français (1845-1921). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Émile_Boutroux

⁵⁰ Naturaliste français (1846-1900). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine-Fortuné_Marion

D'autres exemples auraient pu être cités : la réception de la théorie darwinienne de l'évolution, de la théorie cinétique de la matière, de la physiologie du cerveau, de l'astrophysique, de la dialectique...

Mais, il n'y a pas que l'alternative "dire le vrai/dire le faux". On peut aussi mentir par omission. On peut ainsi lire sous la plume Jean Guilton⁵¹ :

« Si le public ne doit rien savoir qui soit faux, il est inadmissible qu'on lui révèle à chaque moment tout ce qui est vrai⁵² ».

De Jean Guilton, il faut aussi citer son journal de captivité à la date du 24 août 1942 :

« Nous n'avons pas à décider de la politique mais à obéir. [...] Nous sommes dans les soutes du navire ; nous ne voyons rien, mais nous savons que le pilote est sage et qu'il n'a qu'une chose en vue, le salut durable de ce navire. Le chemin parcouru depuis deux ans, nous le regardons. Nous voyons que le pilote a manœuvré sans précipitation, sans errement. Nous lui faisons confiance par un acte assez analogue à l'acte de foi. Les raisons que nous avons de le suivre sont claires, bien que plusieurs de ses actes demeurent mystérieux. Nous voyons distinctement pourquoi il faut acquiescer à des actes que nous ne comprenons pas distinctement ».

Ce que j'appelle la "raison philosophique d'Etat" est encore plus évidente quand les spiritualistes adoptent la démarche régressive qui consiste, comme le dit Sève,

« à remonter de proche en proche aux prémisses philosophiques qu'il faut poser pour justifier les postulats politiques posés d'avance ».

⁵¹ Philosophe et écrivain français (1901-1999). Fiche Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Guilton

⁵² Jean Guilton, *Fondement de la communauté française*, Paris-Lyon, 1942, p. 119.

La déconstruction de cette démarche très particulière est une des manières les plus efficaces, dit Sève, d'accéder au « *secret de l'architecture du spiritualisme universitaire* ». Je m'explique !

La vérité scientifique s'exprime à l'indicatif : tel ou tel phénomène s'explique de telle ou telle manière. Au contraire, chez les spiritualistes, on voit fleurir le mode optatif : « *si cela pouvait être vrai...* ».

Par exemple, dans son ouvrage *Fondement de l'induction*, Lachelier écrit :

{ « *Nous ne voudrions pas que le résultat de cette étude fût de donner tort au spiritualisme⁵³* ».

Et il pose cette question :

{ « *Comment prouver que l'esprit, la raison, la liberté ne sont pas des chimères ?* ».

Lachelier est bien obligé d'admettre que la science ne permet pas de prouver cela ! Alors, il écrit :

{ « *Nous sommes donc ramenés, bon gré mal gré, à l'analyse de la conscience : reste à savoir si cette analyse ne peut pas être faite d'un point de vue tout différent de celui où nous nous sommes placés jusqu'ici⁵⁴* ».

Autre exemple : Renouvier, à la fin de sa vie, se désole de l'esprit du temps et de la fortune de la question de la révolution sociale. Les croyances spiritualistes sont, à ses yeux, « *indispensables au progrès dans l'ordre* ».

{ Ce qu'il faudrait, dit-il à son ami, « *ce serait une religion laïque, si l'on peut ainsi parler, une religion d'intellectuels* », dont la démonstration « *devrait être très simple et très claire* » ou, mieux

⁵³ Ouvrage cité, p. 146.

⁵⁴ Ouvrage cité, p. 147.

encore, « [...] être chantée par Victor Hugo [plutôt] que minutieusement analysée et décrite, si je puis dire, par un penseur⁵⁵ ».

Commentaire de Sève :

« Dans tous les cas, on le voit, ce qui est posé d'abord, inconditionnellement, c'est la conséquence pratique que la philosophie doit entraîner. Ce qui est cherché ensuite, et régressivement, c'est le meilleur moyen technique d'approprier cette philosophie à cette fin ».

« L'analyse métaphysique de la conscience chez Lachelier, [ou] le poème de la religion laïque chez Renouvier » sont des expédients ou des ruses philosophiques indispensables pour maintenir debout une philosophie spiritualiste attachée à « justifier l'ordre établi et ses croyances traditionnelles ».

On comprend le jugement sévère de Sainte Beuve à l'endroit du spiritualisme :

« Vous n'êtes pas des philosophes et votre philosophie n'en est pas plus véritablement, car elle est commandée, car [...] elle arrive à des points d'avance désignés ; or est-ce là une philosophie véritable, celle qui n'est pas libre [...] d'aboutir aux résultats quelconques où sa recherche la conduira ?⁵⁶ ».

Edgar Quinet est encore plus expéditif :

« Voilà assez longtemps, disait-il, que les formules philosophiques, comme ils disent dans leur jargon, dorent les infamies⁵⁷ ».

⁵⁵ Ouvrage cité, pp. 184, 151 et 171.

⁵⁶ Cité par A. Lefèvre, *L'Homme à travers les âges*, Reinwald, 1880, pp. 368 et 369.

⁵⁷ Edgar Quinet, « Lettre à V. de Laprade », 17 décembre 1861, in *Lettres d'exil*, Calmann-Lévy, 1885, t. II, p. 151.

<O>

Au cours de ces deux conférences, j'ai fait assaut de citations, sûrement plus que d'habitude. Il y a une raison à cela : ce que j'avais à dire venait contredire tellement de savoirs et de représentations solidement établis au cours de nos années d'études ou au fil de nos lectures qu'il fallait absolument produire des preuves ; et établir que lesdits savoirs solidement établis, étaient faux, foncièrement faux.

J'ai voulu donner à voir la démarche de Sève dans ses détails, et dans son originalité, en tenant compte du fait que son ouvrage, qui a maintenant soixante ans, et qui n'a jamais été réédité, même pas par les Éditions sociales, est devenu très difficilement accessible, même d'occasion.

L'une des forces de la démarche de Sève est d'articuler étroitement approche externe et interne.

- Approche externe (1^{ère} conférence ; parties I et II) : Sève montre comment l'Etat nouvellement bourgeois, qui a besoin d'une philosophie à la fois pour justifier son action et pour enseigner au peuple la résignation, part à la recherche d'une doctrine pouvant remplir ce rôle et jette son dévolu sur le spiritualisme.

- Approche interne (2^e conférence ; partie III) : au fil des ans, les philosophes spiritualistes eux-mêmes, indépendamment de toute pression particulière de l'Etat, vont élaborer un contenu du spiritualisme approprié à sa fonction sociale (la conservation de l'ordre existant), mais, en raison des (redoutables) avancées de la science, dès le second XIX^e siècle, leurs ambitions intellectuelles vont aller en s'amenuisant.

L'autre force de Sève est de faire appel, pour ses démonstrations, aux acteurs mêmes du spiritualisme, et non pas à ses adversaires. Il est allé dénicher dans des ouvrages ou des discours ou des documents administratifs aujourd'hui bien oubliés (dont toutes les références sont fournies par le texte qui sera mis à votre disposition) des propos rarement cités, pour ne pas dire jamais, et qui jettent une lumière particulièrement crue sur les visées du pouvoir et de ses « intellectuels organiques ». Sève

fait apparaître au grand jour les présuppositions sociales et politiques réelles du spiritualisme. Cela nous vaut de grands moments de cynisme, que ce soit cynisme d'Etat ou cynisme des philosophes eux-mêmes.

Pour terminer vraiment, je fais le lien avec le thème du séminaire. Sève nous aide à comprendre comment peut se construire la dimension philosophique de l'hégémonie d'un bloc au pouvoir. Rien de tout cela ne tombe du ciel. Nous avons vu l'Etat en première ligne. Nous avons aussi vu comment les institutions et organismes qui animent le monde philosophique, dont les responsables sont nommés par l'Etat, relaient son action, en toute bonne conscience d'autonomie et d'indépendance.

La prochaine séance va nous emmener de nouveau au XIX^e siècle, et nous transporter de la philosophie à l'histoire.